

PROGRAMME DE RECONNAISSANCE AUX CITOYENS
QUATRE PERSONNES SONT HONORÉES
PAR LA MRC DES LAURENTIDES ET LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Mont-Blanc, le 25 octobre 2023 – La 8^e édition du programme de reconnaissance aux citoyens s’est tenue le 19 octobre dernier en présence des élus de la MRC des Laurentides et des représentants de la Sûreté du Québec. Ils ont remercié publiquement des citoyens et citoyennes pour leurs actions et comportements exceptionnels en lien avec la sécurité publique.

Un certificat officiel ainsi qu’un médaillon gravé ont été remis à chaque récipiendaire par Steven Larose, président du comité de sécurité publique de la MRC des Laurentides et maire de Montcalm, ainsi que par les représentants de la Sûreté du Québec : le lieutenant Matthew Mulcair et le sergent Geoffroi Vadnais, responsables de poste MRC des Laurentides.

« C’est un honneur pour nous que de mettre de l’avant des personnes qui font preuve d’un engagement exceptionnel à l’égard de leur communauté. Elles contribuent significativement au bien-être de leurs concitoyens et concitoyennes et il est important de le souligner », affirme Steven Larose au nom de tous les maires et mairesses de la MRC des Laurentides.

Catégorie Bravoure

Le volet bravoure vient reconnaître des actes qui aident au maintien à la vie ou, n’eût été cette intervention, il y aurait eu un décès ou un incident grave. La Sûreté du Québec a remis les honneurs à quatre personnes qui sont intervenues pour tenter de sauver la vie d’une victime sur la route 117.

« Je suis premier répondant à la Station Mont Tremblant, je suis formé pour intervenir sur des accidents. Dès mon arrivée, j’ai commencé les premières manœuvres de secours et j’ai suivi les instructions données par le 9.1.1. Les policiers et les ambulanciers sont ensuite arrivés. Depuis cet événement, j’ai toujours une trousse de premier secours avec moi », déclare Jean-Philippe Clavel, récipiendaire de la catégorie Bravoure.

Le programme de reconnaissance aux citoyens

Ce programme est une distinction honorifique décernée à un citoyen, un regroupement de citoyens ou une association, une organisation sans but lucratif ou un organisme public, parapublic ou privé afin de souligner une ou des actions méritoires pour lesquelles une personne est venue en aide à ses semblables de façon significative et par ses actions a contribué à :

- Secourir un citoyen ou une citoyenne dans une situation de danger;
- Apporter de l’aide aux victimes d’actes criminels, de sinistre ou de tragédie;
- Prévenir la criminalité.

« L'approche de la police communautaire repose dans une très large mesure sur la participation active des citoyens et des citoyennes, des milieux communautaires et des institutions locales et régionales. La création d'un partenariat réel avec les représentants des organismes du milieu et les institutions locales permet de mieux ancrer les services policiers au sein de la communauté.

Dans cette approche, les citoyens agissent à titre de co-acteurs de la sécurité publique au Québec. Il est donc important de souligner et de reconnaître les actions citoyennes en lien avec la sécurité publique. Cela permet de renforcer le sentiment d'engagement du citoyen envers son service de police et du service de police envers les citoyens », mentionne le sergent Vadnais.

Le programme est avant tout un partenariat exceptionnel entre la MRC des Laurentides et la Sûreté du Québec qui s'unissent afin de reconnaître les noms dignes de mention.

-30-

Source et information

Catherine Signoret

Agente aux communications

819 425-5555 poste 1048

csignoret@mrclaurentides.qc.ca